



OPTIMO

Ensemble vers l'économie circulaire !

SERVICE DÉCHÈTERIES 2024

Les déchèteries du SMICTOM d'Alsace Centrale sont accessibles aux professionnels détenteurs d'une carte OPTIMO sous certaines conditions techniques et tarifaires.

HORAIRES ET JOURS D'ACCÈS

Les déchèteries vous sont accessibles...

du mardi au vendredi
de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h
toute l'année sauf les jours fériés

FACTURATION

Lors du dépôt de déchets, un reçu du dépôt est délivré par le préposé de la déchèterie. Une facture sera éditée périodiquement, récapitulant les différents apports effectués (date, types de déchets, volumes).

Attention, l'unité minimum de facturation est le 1/2 m³.

CARTE OPTIMO

Pour obtenir une carte OPTIMO, faites votre demande en ligne sur notre site internet ou au 03 88 92 27 19.

Signalez-nous tout changement d'adresse ou de fin d'activité.

Le renouvellement d'une carte OPTIMO suite à une perte ou un vol sans dépôt de plainte sera facturé.

QUANTITÉ

L'apport maximal est limité à 2m³ de matériaux, 50 tubes fluorescents et 3 unités d'électroménager par semaine.

Tout dépassement devra être justifié, rester exceptionnel et faire l'objet d'une demande 48h au préalable par téléphone ou par mail à l'adresse service.usagers@smictom-alsacecentrale.fr

www.smictom-alsacecentrale.fr

Restez connecté(e), retrouvez-nous sur Facebook



TARIFS PROFESSIONNELS 2024

5€ par passage*, puis facturation au 1/2 m³.



BOIS

25 € / m³



GRAVATS

37 € / m³



PLÂTRE

42 € / m³



VÉGÉTAUX

17 € / m³



**DÉCHETS NON
VALORISABLES**

86€ / m³



HUISSERIES

16€ / unité



FERRAILLE

GRATUIT



PAPIERS ET CARTONS

GRATUIT



TUBES FLUORESCENTS

GRATUIT

50 unités par semaine



ÉLECTROMÉNAGER

GRATUIT

3 unités par semaine

*15 € pour les professionnels non assujettis à la redevance du SMICTOM

INTERDITS

Les professionnels ne peuvent pas déposer de déchets ménagers spéciaux. Le dépôt d'ordures ménagères résiduelles (bac gris) et de sacs opaques fermés est interdit.